



Dossier : La petite enfance à Cachan

Pages 6-7

Vœux aux institutions

Page 8

Rythmes scolaires : les parents votent pour la semaine de 4 jours



**VERNISSAGE
DE L'EXPOSITION
D'UN ÉTAT À L'AUTRE**

Antonio Zuluaga, Manon Ka et Crazy Pink Lady étaient réunis dans cette exposition à L'Orangerie tout au long du mois de janvier. Il s'agit de trois artistes sélectionnés par le « Label jeunes » pour leur talent et leur créativité.

**TOURNOI DE FOOTBALL
INDOOR DU COC**

16 équipes venues de toute la France se sont affrontées durant ce tournoi de football au gymnase Jesse Owens. Bravo à tous les participants !



**VERNISSAGE DE L'EXPOSITION
DE LIONEL DESNEUX**

Lionel Desneux expose ses dessins à la galerie du Théâtre jusqu'au 24 février. Au cœur de sa réflexion artistique : l'espace-temps, l'infiniment petit et les origines de la matière et de la vie. À découvrir !



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Jusqu'au 22 février, 5 agents recenseurs parcourent la ville à la rencontre des Cachanais. Ils sont munis d'une carte avec photo. Merci de leur réserver le meilleur accueil ! *Information détaillée page 11.*



de Bannes

VŒUX AUX SENIORS

Les seniors étaient au rendez-vous du traditionnel banquet du mois de janvier. Au programme : un repas de fête, des animations, de la musique et un après-midi dansant ! En présence de J-Y Le Bouillonec, d'H. de Comarmond, 1^{ère} adjointe et de S. Chevalier, adjointe aux solidarités et aux personnes âgées.



de Bannes



de Bannes



de Bannes



de Bannes

- 5** **Édito**
- 6-7** **Grand angle**
Vœux aux institutions
- 8-12** **Actus**
Rythmes scolaires : les parents votent pour la semaine de 4 jours
Travaux : une nouvelle étape pour l'Hôtel de Ville
Vie associative : un pour tous, tous pour un
Comment changer de logement social ?
Ligne 15 : les travaux continuent
RD920 : une concertation annoncée
Etc.
- 13-18** **Dossier**
La petite enfance à Cachan
- 19** **Histoire**
Frédéric Givort, un fils du peuple
- 20-21** **Culture**
Awa Ly et Piers Faccini en concert
Viva l'Opéra : les spectateurs nous racontent
- 22-23** **Sport**
Découvrir le monde aquatique avec le club de plongée
- 24** **Initiatives**
Il va vous faire tourner la tête !
- 25-26** **Tribunes**
- 28** **Environnement**
- 30** **Pratique**



58

Un nouveau véhicule pour la police municipale. La Ville vient d'acquérir une nouvelle voiture pour les 6 policiers municipaux qui patrouillent sur le territoire de la commune. Ici, le brigadier Nassor Abdallah et le gardien brigadier Baltimore.

LE MAG. Cachan est réalisé avec l'aide des différents services et associations de la Ville.

Directeur de la publication : Jean-Yves Le Bouillonnet - Rédaction et iconographie : service communication - Couverture : Perrot
Administration : Mairie, square de la Libération, BP 60600, 94234 Cachan Cedex - Suivi des réclamations : 01 49 69 80 32 - Site internet : www.ville-cachan.fr - E-mail : communication@ville-cachan.fr - Création de maquette: service communication - Cécile Petiot - Maquette et mise en page : Pellicam - Impression : Grenier - Tirage : 16 000 exemplaires. Régie publicitaire : PLC - 31 rue de la Rochefoucauld 75009 Paris 01 45 26 08 30 - fax: 01 42 82 97 04

Si vous ne recevez pas LE MAG. Cachan, merci de nous le signaler par mail : communication@ville-cachan.fr

Jean-Yves Le Bouillonnet

Maire de Cachan

LES ADJOINTS AU MAIRE

Hélène de Comarmond

Affaires générales - Finances - Personnel - Urbanisme

Vice-présidente du Conseil de territoire

Vice-présidente du Conseil départemental

Jacques Foulon

Développement économique - Emploi

Conseiller territorial

Edith Pescheux

Habitat - Logement

Conseillère territoriale

Samuel Besnard

Développement durable - Cadre de vie

et aménagement paysager - Mobilités -

Domainialité publique

Sylvie Chevalier

Solidarités sociales et familiales - Handicap

Personnes âgées - CCAS - CMS

Thierry Crosnier

Écoles - Restauration scolaire - Activités

périscolaires et accueils de loisirs - Activités sportives

Juliette Papazian

Médiation, Prévention, Sécurité et

tranquillité publique - Police municipale

Camille Vielhescaze

Jeunesse - Vie des quartiers - Vie citoyenne

Claire Marti

Cultures et patrimoine - Vie associative et

bénévolat

Hervé Willaime

Enseignement secondaire et supérieur

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Pierre-Yves Robin

Modernisation de l'action publique -

Cachan numérique

Caroline Carlier

Petite enfance

Bernard Tuprie

Commerces et animations commerciales -

Artisanat Tourisme - Cimetière et affaires

funéraires

Sylvie Darracq

Précarités - Santé publique

Joël Fraud

Développement durable - Transition

énergétique

Christine Rescoussié

Relations et solidarités internationales -

Comité des relations internationales et des

jumelages

Robert Orusco

Communication municipale

Pour rencontrer vos élus :

01 49 69 69 81

ou secretariat.elus@ville-cachan.fr



Labelle

« Nous préparons l'avenir, en exprimant une préoccupation sans faille envers tous les habitants et une solidarité constante aux plus modestes, aux plus éprouvés par la vie. »

UNE ACTION CONDUITE DANS LA DURÉE

Les mandats municipaux doivent nécessairement s'inscrire dans une continuité et dans des perspectives à long terme, permettant de favoriser la cohérence des projets successifs. Mais la vie moderne impose aussi une exigence d'immédiateté, d'accélération voire de précipitation. Il appartient donc aux élus de conjuguer le temps des projets, souvent lourds et conséquents qui structurent notre ville et la façonnent durablement, avec celui de la vie quotidienne. Nous nous efforçons ainsi de répondre aux enjeux majeurs qu'appellent l'avenir de la commune et le bien vivre de ses habitants pour les prochaines décennies.

La future gare du métro d'Arcueil-Cachan ou encore le devenir du site de l'ENS, celui de l'ancienne ZAC du Coteau, l'achèvement du cœur de ville autour de la Mairie, la restructuration de l'avenue Aristide Briand (RD920) sont, parmi beaucoup d'autres, tout à la fois fortement ancrés dans l'amélioration de notre quotidien et dans la vie des générations futures de Cachanais.

Dans le même temps, la majorité municipale a également engagé le programme sur lequel vous lui avez accordé votre confiance. Les équipements sportifs rénovés, les espaces verts créés, les travaux dans nos écoles, la mise en place de politiques fondamentalement tournées vers le développement durable et la protection de l'environnement, le développement social, l'accompagnement des familles signent la volonté d'une meilleure qualité de vie et la prise en compte des besoins réels et actuels.

Tel est l'enjeu de la politique municipale. Avec nos services publics communaux, efficaces, attentifs et professionnels, nous préparons l'avenir, en exprimant une préoccupation sans faille envers tous les habitants et une solidarité constante aux plus modestes, aux plus éprouvés par la vie.

LA VILLE D'HIER

En ce début d'année 2018, je pense à notre ville de Cachan et sa belle vallée verte, à ce qu'elle imprime dans notre souvenir :

« Te souviens-tu de la ville d'hier..

Simple et laborieuse comme les ouvrières des blanchisseries

Modeste et rude comme les tâcherons des petites manufactures

*Insolite comme ces derniers paysans de banlieue
Grise comme les pierres des vieilles bâtisses
Tassée comme leurs sombres arrières-cours
Décharnée comme les chemins déchaussés par les roues des charrettes et les rails des tramways
Bruyante comme les bus à plate-forme et les vieux wagons des trains de la ligne de Sceaux,
Appliquée comme les écoliers les premiers jours d'octobre
Tumultueuse comme les salles des cafés, débordante les soirs d'été
Joyeuse et aguicheuse comme les bals du 14 juillet
Insouciant et rieur comme ces enfants assis au bord du trottoir... »*

RESTER DU CÔTÉ DE L'INTÉRÊT DES ENFANTS

En 2013, la Ville de Cachan s'était engagée avec enthousiasme et un grand professionnalisme dans la réforme des rythmes scolaires, sans jamais perdre de vue l'essentiel, à savoir apporter aux enfants le meilleur pour leur épanouissement. Je suis fier de ce que nous avons mis en place pendant ces quatre années et je remercie les agents communaux de nos services et les associations partenaires, qui ont su offrir aux enfants le meilleur d'eux-mêmes.

Suite à la possibilité offerte par le ministre de l'Éducation, dans une démarche constructive de concertation, avec l'équipe municipale, nous avons associé les enseignants et parents aux propositions, qui ont ensuite été soumises au vote des familles.

Ces dernières se sont prononcées, en faveur du retour à la semaine de 4 jours et je salue l'importance de leur participation au scrutin organisé et la mobilisation des fédérations de parents.

Merci donc à tous ceux qui savent rester du côté des enfants.

Jean Yves Le Bouillonnet

Jean-Yves Le Bouillonnet

Maire

En présence de L. Prevost, préfet du Val-de-Marne, de M. Laquieze, sous-Préfète de L'Haÿ-les-Roses, d'A. Gaillot, Députée, de M. Leprêtre, Président du Grand-Orly Seine Bièvre, de D. Barjou, Conseillère régionale, de J-M Nicolle, Maire du Kremlin-Bicêtre, de M. Chavanon, Maire de Fresnes, de Fatah Aggoune, Maire-adjoint à Gentilly et de C. Métairie, Maire d'Arcueil.



ÉVÈNEMENT

Vœux aux institutions

Le 17 janvier dernier, Jean-Yves Le Bouillonec présentait ses vœux aux acteurs institutionnels, économiques et associatifs. Extraits.

« Nous avons choisi le thème du bien vivre-ensemble, pour ouvrir cette nouvelle année, pour illustrer et partager des vœux avec la population de notre commune et pour exprimer simplement ce qui, pour nous, fait le sens de nos engagements et de nos volontés. »

Les temps forts à Cachan

« Les mois écoulés ont connu des événements qui ont rythmé la vie des Cachanais. L'inauguration du Théâtre Jacques Carat, le ripage du pont-dalle du RER sont des symboles exemplaires de la dynamique cachanaise !

Le Théâtre embelli, rénové, mis aux normes et agrémenté d'une seconde salle a rouvert ses portes en septembre dernier. Merci à la Communauté d'agglomération du Val de Bièvre et au Territoire qui ont permis l'aboutissement de ce projet municipal, que le succès de la programmation, des spectacles complets et le nombre d'abonnés viennent légitimer.

Quant au chantier de la ligne 15, le ripage du quai du RER a été une formidable prouesse technique de la part de la RATP, des entreprises et de la SGP. Les Cachanais ont été

nombreux, près de 3 500 au rendez-vous de cette fête ! Deux autres temps forts en 2017 : le démarrage des travaux du nouveau doublet géothermal, avec Dalkia et la Socachal, présidée par Hélène de Comarmond, pour non seulement, pérenniser, mais développer aussi le réseau de géothermie à Cachan, ville pionnière depuis 1984.

Et puis la clôture de la ZAC Desmoulins, après plus de 20 ans d'existence, qui a permis la construction de plus de

1 500 logements, dont un tiers de logements sociaux, des commerces, deux crèches, d'autres équipements publics nouveaux dont celui remarquable des rives de Bièvre.

Quel bel exemple d'un projet de ville mené dans la durée, avec les inflexions nécessaires au fil du temps, mais sans jamais perdre de vue l'objectif de faire la ville plus belle et de la faire plus belle pour tous ».

Les projets pour cette année

« Les travaux de l'Hôtel de Ville, entamés en 2016, sont marqués cette année par l'achèvement de leur 1^{ère} phase. À la rentrée de septembre, l'entrée dans l'Hôtel de Ville se fera de nouveau côté rue Camille Desmoulins où les



Ne jamais perdre de vue de faire la ville plus belle et de la faire plus belle pour tous. »

usagers seront accueillis dans un *patio* entièrement rénové et recouvert d'une grande verrière. Un espace d'accueil unique sera mis en place à cet endroit pour les démarches concernant les services état-civil, affaires scolaires et périscolaires, jeunesse, sport et vie associative. En 2018, une étude du parvis de l'Hôtel de Ville et de la place Gambetta sera lancée dans la perspective de réaménager les abords de la Mairie.

Côté numérique, le Compte citoyen entre dans sa 2^{ème} phase, avec le développement de nouvelles démarches en ligne courant 2018.

Parmi les grandes réformes : le stationnement. Parallèlement à la mise en place d'une nouvelle grille tarifaire dans l'unique zone payante de la ville, la Ville mène actuellement une démarche de concertation citoyenne sur l'organisation générale du stationnement sur son territoire.

Les aménagements urbains et paysagers : l'inauguration au printemps de l'esplanade devant le Théâtre, la création du square de la Prairie – deux projets réalisés en concertation avec les habitants-, le début des constructions souterraines de la ligne 15 sud, la poursuite de la promenade interquartiers dans le tronçon Dolet-Citadelle et la future ferme pédagogique, la poursuite du projet pour la création d'un campus d'excellence sur le site de l'actuelle ENS.

Citons également nos grands rendez-vous culturels : la 22^e édition du Fest-noz en mars et la Biennale d'art contemporain en mai. Toutes les formes et disciplines de l'art seront invitées à exposer dans 2 lieux emblématiques de la ville : la Galerie du Théâtre Jacques Carat et L'Orangerie.

« **À l'occasion de la Fête de la ville, un grand village olympique sera installé à Cachan.** »

Les rendez-vous festifs : le Carnaval, sur le thème des valeurs de l'olympisme le 7 avril. Et la Fête de la ville sur le thème des Jeux Olympiques ! À cette occasion, un grand « village olympique » d'été et d'hiver sera installé dans le Parc Raspail, au Jardin Simonnin et avenue du Président Wilson.

2018 sera également marquée par la commémoration du centenaire de la 1^{ère} Guerre Mondiale. Nous espérons que nos amis du Landkreis de Wolfenbüttel seront avec nous pour cette célébration qui affirmera aussi notre attachement à l'Europe unie et solidaire. »



Le nouveau conseil des enfants, élu en novembre dernier, était présent à l'occasion de la cérémonie des vœux.

Aumercier



Aumercier

+ d'info :

retrouvez la vidéo diffusée pendant la cérémonie sur www.ville-cachan.fr

Les parents pour la semaine de 4 jours

Le 25 janvier dernier, lors de la consultation publique organisée par la Ville, les parents d'élèves ont choisi de revenir à une semaine de 4 jours d'école.

Le choix de la concertation

Depuis 2014, la Ville s'est engagée dans une démarche de concertation concernant l'organisation des rythmes scolaires. Un comité de pilotage a ainsi été constitué, composé de représentants des enseignants, des directions d'écoles, des parents, d'animateurs des accueils de loisirs et de l'Inspection de l'Éducation Nationale, autour de la Municipalité. Après avoir défini l'organisation de la semaine de 4,5 jours, le comité de pilotage en a suivi la mise en œuvre.

En juin dernier, à la suite de la parution du décret ministériel, autorisant les maires à solliciter une dérogation pour revenir à la semaine de 4 jours, Cachan a fait le choix de la démocratie en lançant une vaste consultation dans les écoles maternelles et élémentaires publiques de la Ville.

5 réunions publiques en janvier

Du 9 au 22 janvier, les parents d'élèves ont donc été conviés à 5 réunions publiques afin que leur soient

présentées les deux options envisagées par la Ville en matière de rythmes scolaires. Entre le maintien de la semaine de 4,5 jours avec un aménagement du temps périscolaire en maternelle et un retour à la semaine de 4 jours, les parents d'élèves ont tranché. Avec un taux de participation de 67 %, le retour à une semaine de 4 jours d'école a été retenu.

60,75% des parents favorables à 4 jours

Le 25 janvier dernier, ce sont quelques 3 083 parents d'élèves qui ont voté par correspondance ou se sont rendus dans les bureaux de vote installés dans chaque école.

60,75 % des votants (1886 voix) ont choisi le retour à 4 jours d'école, contre

39,25 % (1197 voix) qui se sont exprimés en faveur de la semaine de 4,5 jours.

Le Maire présentera ce résultat à la prochaine réunion du comité de pilotage, et transmettra ensuite la position municipale à la direction académique.

« **Le Maire transmettra la position municipale à la direction académique.** »



+ d'info : retrouvez les détails du vote dans chaque école sur www.ville-cachan.fr

SENIORS

Prévention routière à tout âge

La Ville organise pour les seniors de 60 à 90 ans, une séance collective de révision du code de la route **le mercredi 14 février de 9h30 à 12h** au cinéma La Pléiade.

Ce stage de révision a pour but de rappeler les précautions à prendre pour conduire un véhicule mais surtout de faire le point sur le niveau de connaissance du code de la route en vigueur et sur ses évolutions (carrefour à sens giratoire, croisement à l'indonésienne, panneaux de signalisation, réglementations diverses et variées).

À l'issue de ce stage, un examen blanc conclura la séance.

Gratuit sur inscription auprès de la Direction Prévention Médiation Sécurité

+ d'info : 01 41 98 36 41

SÉJOURS JEUNESSE

Magiciens et pâtisseries en herbe



Les séjours de printemps seront bientôt de retour, pensez-y dès maintenant ! Destination Bussy-le-Repos pour des séjours ludiques et festifs sur le thème de la magie et de la pâtisserie. Les journées s'enchaîneront sans se ressembler entre grande illusion, tours de passe-passe, élaboration de recettes sucrées et dégustations !

Destinés aux enfants de 6 à 11 ans, les séjours auront lieu du 14 au 20 avril et du 21 au 27 avril. Les documents de réservation sont distribués dans les cartables des élèves.

Le bulletin de réservation est à retourner au service enfance jeunesse avant le 16 février.

+ d'info :

serviceenfancejeunesse@ville-cachan.fr



HÔTEL DE VILLE

Une nouvelle étape

Les travaux de l'Hôtel de Ville, entamés en 2016, seront marqués cette année par l'achèvement de leur 1^{ère} phase et l'ouverture de l'accueil unique à l'automne 2018.

Retour sur la 1^{ère} phase

Depuis 2016, une partie des façades de l'Hôtel de Ville a été rénovée et nettoyée. À l'intérieur, de profonds réaménagements ont été entrepris dans le but de créer plusieurs salles de réunions mais surtout de réaliser l'accueil unique. Cet automne, l'entrée dans l'Hôtel de Ville se fera de nouveau côté rue Camille Desmoulins où les usagers seront accueillis dans un *patio* entièrement rénové et recouvert d'une grande verrière.

Depuis novembre dernier, l'Hôtel de Ville est relié à la géothermie pour le chauffage.

Les étapes à venir

Depuis quelques semaines, les échafaudages se sont déplacés afin de rénover et nettoyer les façades restantes. Les aménagements vont se poursuivre au niveau du futur accueil unique et des salles de réunions avec notamment l'installation d'un ascenseur, d'équipements numériques (bornes, écrans...), la création des bureaux d'accueil du public. La salle des réunions qui est au rez-de-chaussée bas de l'Hôtel de Ville poursuivra sa rénovation. Une fresque réalisée par François Desnoyer en 1942, après avoir été découverte, va être restaurée.

En 2018, une étude du parvis de l'Hôtel de Ville et de la place Gambetta sera également lancée dans la perspective de réaménager les abords de la Mairie.

Votre futur accueil unique

Afin de moderniser la qualité de l'accueil, un espace d'accueil unique sera mis en place au niveau de l'ancien *patio* désormais recouvert d'une verrière pour les démarches état-civil, affaires scolaires et périscolaires, jeunesse, sport et vie associative. Ce nouveau service à la population sera détaillé prochainement dans votre magazine.



VIE ASSOCIATIVE

Un pour tous, tous pour un

Le 13 janvier dernier, le conseil consultatif de la vie associative (CCVA) a officiellement été installé. Instance représentative des associations, il a pour vocation d'être un espace démocratique.

Un conseil pourquoi et avec qui ?

Tirer le meilleur de chacun pour le bien de tous, telle pourrait ainsi être la devise du CCVA. Il a en effet pour but d'œuvrer pour l'ensemble des associations de la Ville. Tous les membres du conseil travailleront à mieux faire connaître les associations, à favoriser la dynamique et la solidarité par le biais de partage, de coopération, de co-construction voire de mutualisation de projets ou de moyens. L'évolution des pratiques est donc au cœur de la réflexion du CCVA.

Ses membres sont issus des associations cachanaises. Un appel à candidature avait été lancé par la Ville en septembre dernier sur la base du volontariat. Ce sont donc des membres bénévoles et impliqués qui composent cette nouvelle instance de la démocratie participative.

Un travail thématisé

Le Conseil est installé pour deux ans, ponctué d'assemblées plénières permettant de rendre compte du travail effectué en commissions. Le Maire peut consulter le CCVA sur un sujet municipal tandis que le CCVA peut soumettre des propositions à la Municipalité.

Plusieurs sujets sont d'ores et déjà sur la table. Parmi lesquels, peuvent être cités la formation des dirigeants associatifs et leur renouvellement, la communication et l'utilisation des outils numériques, la mutualisation et la capitalisation d'expériences, la connaissance et la sauvegarde du patrimoine local, notamment associatif, le devoir de mémoire et la transmission, le renouvellement du bénévolat...

À suivre...

COMPTE-RENDU

Conseil municipal du 25 janvier

Le Conseil municipal a débattu à partir des grandes orientations budgétaires proposées pour 2018 :

- **Ville solidaire** : remise à niveau de la cuisine du groupe scolaire Carnot ; extension du groupe scolaire du Coteau. Les familles et les publics fragilisés seront également accompagnés par le biais d'actions directes et de soutien. Enfin, pour la 12^e année consécutive, les taux d'imposition communaux ne seront pas augmentés malgré la suppression programmée de la taxe d'habitation.

- **Ville pour tous** : remise à niveau de la vidéo protection, renforcement des moyens de la police municipale pour le contrôle du stationnement, maintien de moments festifs et la préservation du patrimoine (Hôtel de ville, château Raspail...)

- **Ville durable** : extension du réseau de géothermie, installation de 5 stations Vélib', création de nouveaux espaces verts (esplanade devant le Théâtre, square La Prairie, montée aux vignes), poursuite du zéro phyto.

- **Ville de demain** : relance du dossier de la RD920, finalisation des accords avec les futurs occupants du site de l'ENS, chantier de la gare de la ligne 15 sud.

Les autres délibérations

- Désignation de Sylvie Darracq au CCAS, à l'ACSMD, à la Commission communale d'accessibilité et au Comité intercommunal de lutte contre la drogue et la toxicomanie (CILDT) ;

- Attribution de marchés pour la fourniture et la livraison de carburants et de fioul domestique de la Ville de Cachan et du GOSB et pour la fourniture et la pose de mobilier scolaire, de restauration et administratif pour la Ville et le CCAS de Cachan ;

- Rémunération des praticiens médicaux et paramédicaux du CMS ;

- Convention d'objectifs et de financement entre la Ville et la CAF 94 pour le Lieu d'accueil enfants parents (LAEP) ;

- Avenant à la convention d'objectifs et de financement entre la Ville et la CAF 94 pour le relais d'assistantes maternelles.

Prochain Conseil municipal : jeudi 22 mars, 20h30, salle d'Honneur



CACHAN HABITAT

Comment changer de logement social ?

Vous êtes déjà locataires de Cachan Habitat OPH et vous occupez un logement qui ne correspond plus à vos besoins ? Avec la plateforme Lokalok, faites connaître vos souhaits pour changer de logement.

Chez Cachan Habitat OPH, on constate que peu de locataires quittent leur logement, quand bien même celui-ci n'est plus adapté à leurs besoins, leur état de santé ou leurs ressources.

Alors que les demandes de logement social ne faiblissent pas, la Ville et Cachan Habitat OPH souhaitent donc favoriser les parcours résidentiels, c'est-à-dire la possibilité pour les locataires qui résident déjà dans un logement social de quitter leur appartement pour un autre, toujours au sein du parc de logement social. Dans le cas où le locataire fait le choix d'un logement plus petit, il bénéficie évidemment d'un loyer moins élevé.

Comment procéder ?

Cachan Habitat et Lokalok, start-up cachanaise installée à La Fabrique, ont noué un partenariat afin de développer un site dédié aux locataires de Cachan Habitat OPH. Pour bénéficier de ce service, inscrivez-vous sur le site www.cachan-habitat.lokalok.com. Vous pourrez alors émettre vos souhaits.

Cette inscription permettra à Cachan Habitat OPH et à la Ville d'identifier les logements potentiellement disponibles pour les mutations et ainsi faciliter la mobilité résidentielle des locataires.

Attention, notez bien que l'enregistrement d'un souhait de mobilité sur la plateforme suppose que vous occupiez déjà un logement social.

+ d'info : www.cachan-habitat.lokalok.com

POPULATION

30 740 Cachanais au 1^{er} janvier

Jusqu'au 25 février, 5 agents recenseurs parcourent la Ville pour la campagne de recensement 2018 qui porte cette année sur 1125 foyers, répartis en 11 zones, couvrant un échantillon de l'ensemble de la population cachanaise.

Si vous êtes concernés, vous avez dû recevoir à votre domicile un courrier d'information. Il vous appartient ensuite de répondre aux deux questionnaires (en complétant le papier déposé par l'agent recenseur) ou directement sur Internet sur la page d'accueil du site le-recensement-et-moi.fr.

Le recensement est un geste civique qui permet de collecter des données utiles : mieux connaître sa population, sa composition et ses caractéristiques ; définir les moyens de fonctionnement de sa commune (participation de l'État au budget communal) ; prendre des décisions adaptées à l'évolution de la population, tels que les équipements collectifs nécessaires. Les agents sont munis d'une carte avec photo.

+ d'info : www.ville-cachan.fr



EMPLOI

L'EHPAD Maison de la Bièvre recrute

L'EHPAD Maison de la Bièvre situé à Cachan est une structure privée à but non lucratif qui accueille 63 résidents. L'établissement recrute un aide-soignant et un infirmier en gériatrie. Deux postes en CDI, à pourvoir dès que possible.

Profils de poste détaillés sur : www.ville-cachan.fr

+ d'info : labievre@isatis.asso.fr



LIGNE 15

Les travaux continuent

Les travaux d'alimentation électrique du tunnelier –qui va servir au creusement de la gare et du tunnel pour le métro– se poursuivent ce mois-ci. Il s'agit de tirer un câble électrique depuis un poste source situé rue Berthollet à Arcueil jusqu'au chantier de la future gare. Le quartier des Lumières est notamment concerné par ce chantier itinérant qui peut avoir des incidences en termes de stationnement et de circulation dans le quartier, à l'exception des riverains.

Le mois de février est également marqué par la fermeture au public du square du Général de Gaulle, pour une durée d'environ 3 ans. La SGP construit, en effet, à cet endroit un puits de sécurité, c'est-à-dire un accès souterrain au tunnel pour les secours, comme au jardin panoramique. Ces ouvrages souterrains sont localisés à intervalle régulier le long du tunnel, tous les 800 mètres environ.

Notez par ailleurs, que dans la rue de la Coopérative, plusieurs pavillons vont être progressivement démolis (entre les n°4 et 16) pour les besoins du chantier. Au niveau de l'entrée du chantier côté rue Marcel Bonnet, 70 *bungalows* vont être installés. Le montage de ces *bungalows* de chantier, qui formeront une arche en hauteur devrait être réalisé de nuit – pour ne pas encombrer la voie publique de camions– durant tout le mois de février.

Des aménagements sont également prévus au niveau du 183-189 avenue Aristide Briand dans le sens province-Paris. L'espace actuel de stationnement ainsi que les deux voies de circulation les plus à droite sont neutralisées au bénéfice du stationnement des poids-lourds afin d'éviter des files d'attente de véhicules sur la route. La seule voie de circulation de gauche pourra donc être empruntée. La modification du balisage se fera de nuit.

Aménagements avenue Carnot

Ce mois-ci, l'arrêt de bus situé avenue Carnot (187, 162 et Valouette côté descente) est déplacé face à la Maison du projet pour plusieurs mois. Il s'agit de libérer de l'espace pour les entrées et sorties de poids lourds au niveau du chantier.

Autre aménagement lié au chantier : le cheminement piéton situé avenue Léon Eyrolles est remplacé par une nouvelle passerelle piétonne couverte et éclairée dont l'accès se situe un peu plus bas dans l'avenue Carnot, au niveau du n°19, pour permettre notamment l'accès au marché, aux food-trucks et à l'ESTP.

RD920

Une concertation annoncée

Le comité de pilotage pour l'aménagement de la Route départementale 920 (avenue Aristide Briand), a décidé d'organiser une concertation préalable à l'aménagement de la section nord (Bourg-la-Reine, Cachan, Bagneux, Arcueil et Montrouge) afin de faire aboutir ce projet très attendu, et à l'instar des travaux déjà réalisés sur la section sud à Antony, Sceaux et Bourg-la-Reine. 63 millions d'euros seront investis, principalement par les départements des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne pour ce projet de requalification. Nous nous félicitons de cette avancée pour laquelle les autorités municipales ont milité. Nous veillerons à ce que la concertation soit bien engagée dans les délais.



NOUVEAU

Square de La Prairie

Afin de valoriser l'entrée de Ville, côté l'Haÿ-les-Roses, le site abritant l'ancienne station Total a été requalifié en espace public paysager de grande qualité (plantation de nombreux arbres, végétation dense avec un patchwork de plantes et de graminées), dans la continuité des circulations douces réalisées avenue de la Division Leclerc par le Département. Le projet a été réalisé en concertation avec les habitants, à l'occasion de trois ateliers publics. Les travaux s'achèvent actuellement.





La petite enfance à Cachan

Parce que les premières années sont déterminantes pour le développement de l'enfant, Cachan porte une attention toute particulière aux moins de 3 ans. Diversité des modes d'accueil, soutien et accompagnement des familles, activités de loisirs... La Ville mène une politique très ambitieuse pour la petite enfance.



PETITE ENFANCE

S'adapter aux besoins des familles

À Cachan, la volonté de la Municipalité est claire : chaque famille doit pouvoir bénéficier d'un mode de garde adapté à ses besoins.

Une politique ambitieuse

Avec 3 crèches municipales, 3 crèches départementales, 1 crèche parentale et 130 assistantes maternelles agréées autour du RAM, la Ville s'engage à favoriser l'accueil des moins de 3 ans.

Pour les seules crèches municipales, le budget de fonctionnement s'élève ainsi à plus de 2 millions d'€/an. Il faut en effet savoir qu'une place en crèche revient à 16 500 €/an. La participation des familles s'élève à environ 20% du coût total selon les revenus et la composition du foyer.

Le soutien de la CAF

Partenaire financier essentiel dans la politique de la petite enfance, la CAF (Caisse d'allocations familiales) contribue grandement au coût des places en crèche, à hauteur de 54%.

La CAF participe également aux travaux d'investissement pour améliorer la qualité des structures (à hauteur de 40% environ), à l'image de ceux réalisés en 2017 à la crèche municipale du Chat botté pour la climatisation et prévus cette année au Petit poucet.

Pour faciliter la vie des familles

Pour les parents d'un enfant de moins de 3 ans, l'une des premières préoccupations est bien de trouver un mode de garde. Aussi, la Ville les accompagne pour les aider à articuler au mieux vie professionnelle et vie familiale. Dans les crèches, l'accueil peut se faire sur 1, 2, 3, 4 ou 5 jours et de 7h30 à 19h30 selon les structures. Cette flexibilité

entend également répondre aux besoins des personnes en recherche d'emploi. Chez les assistantes maternelles ou avec une garde à domicile, les familles choisissent le contrat qui leur convient le mieux, en accord avec l'employée. C'est d'autant plus important lorsqu'on sait que la qualité et la diversité de l'offre d'accueil concourent à l'égalité femmes-hommes et permet à chacun d'exercer sa vie professionnelle sereinement.

Favoriser la socialisation des tout-petits

L'objectif de la Municipalité est également de permettre la socialisation des moins de 3 ans. Les enfants gardés chez une assistante maternelle ou en garde à domicile ont ainsi accès, une matinée par semaine aux activités du Relais d'assistantes maternelles (RAM) et, tout au long de l'année, à ses diverses manifestations. L'été précédant leur entrée à l'école, la Ville accompagne les enfants vers la vie en collectivité avec un accueil qui leur est spécialement dédié dans les accueils de loisirs.

C'est aussi en ce sens, que la Municipalité s'est mobilisée avec l'Éducation nationale pour l'ouverture, en septembre 2017, d'une classe de toute petite section (2-3 ans) à l'école maternelle Paul Doumer. Cette scolarisation est réservée en priorité aux enfants qui n'ont pas connu la collectivité. 18 enfants en bénéficient pour cette première année.

Le budget de fonctionnement pour une place en crèche s'élève à **16 500 €/an**



Tout savoir sur l'accueil en crèche !



Perrot

+ de 300 places d'accueil

Avec près d'une demande sur deux satisfaite (15% au niveau national), la Ville se distingue par ses capacités d'accueil en structures collectives. Les enfants sont accueillis dès 2 mois ½ jusqu'à leur entrée en maternelle dans :

- les crèches municipales : le Chat Botté (45 places), le multi-accueil Petit Poucet (52 places), Volti (15 places, dès 18 mois).
- les crèches départementales : Cousin de Méricourt (50 places), Pasteur (60 places), Camus (80 places).
- la crèche parentale Jeu Mais Mère Veille : 15 places. La Ville apporte son soutien à la structure associative par la mise à disposition des locaux et de deux employés du personnel communal.

Infos : coordonnées et horaires d'ouverture des différentes crèches à retrouver sur www.ville-cachan.fr

Comment faire une demande d'inscription ?

Les 1^{ers} et 3^{es} mardis de chaque mois à 17h, le service petite enfance de la Ville reçoit les parents lors d'une réunion du « Point info familles ». Ce temps d'échange est l'occasion de s'informer sur l'ensemble des modes de garde existants. Profitez-en ! Les professionnels de la petite enfance sont là pour répondre à toutes vos questions.

Si vous faites le choix de la collectivité, l'inscription en crèche se fait directement en ligne sur creches.valdemarne.fr. Si besoin, le service petite enfance peut vous accompagner dans cette démarche (01 49 69 69 23).

Chaque dossier est ensuite étudié lors d'une commission d'attribution. Celle-ci se réunit 2 fois par an, au printemps et à l'automne. Elle est composée de la conseillère municipale déléguée à la petite enfance, des coordinatrices petite enfance de la Ville et du Département ainsi que des six directrices de crèche.

Comment les places sont-elles attribuées ?

Cela répond à des critères bien définis et transparents, avec un objectif global qui repose sur la mixité : parité, mixité sociale et mois de naissance de l'enfant sont pris en compte afin de créer des sections homogènes, sans sectorisation. Les situations particulières (handicap, gémellité ou autres difficultés importantes) sont, dans ce cadre, étudiées avec beaucoup d'attention. Ces critères de mixité permettent de garantir un traitement équitable des demandes.

Lieu d'éveil et d'apprentissage

Les crèches proposent aux enfants des activités éducatives (contes, activités manuelles, jeux), en plus des partenariats établis avec les structures de la Ville (bibliothèques, Théâtre, projet nature avec les jardiniers, etc.). Un médecin et un psychologue interviennent régulièrement dans les établissements. Par ailleurs, tous les repas pour les enfants sont préparés sur place, au sein des cuisines des crèches.

45%
des demandes
de places en crèches
sont satisfaites



Antoine, papa d'Alice, 2 ans et ½ et Armel, 7 mois

« Mes deux enfants sont gardés à la crèche du Chat Botté. Nous sommes vraiment chanceux de bénéficier de ce mode de garde. À la crèche, les enfants font des progrès rapides, ils gagnent en autonomie et s'épanouissent au contact des autres. Le dialogue avec les auxiliaires de puériculture est simple et rassurant. Elles organisent plusieurs fois dans l'année « un café des parents », c'est une très bonne initiative, cela permet de prendre le temps de discuter.

Avec la crèche, nos enfants sont ravis, et pour nous c'est l'idéal : plus besoin de réfléchir à des solutions de garde jusqu'à leur 3 ans et habitués à la vie en collectivité, leur entrée à l'école devrait se passer au mieux ! »



Perrot

Un accueil privilégié

Chez une assistante maternelle, les enfants bénéficient d'un environnement familial, adapté au rythme et au besoin de chacun. Pour les parents, c'est le moyen de choisir librement la personne qui s'occupera de leur enfant.



Perrot

Qu'est-ce que le RAM ?

À Cachan, 130 assistantes maternelles agréées par la PMI (protection maternelle et infantile) peuvent accueillir à leur domicile entre 1 et 3 enfants.

Le RAM est d'abord un espace d'information et d'accompagnement pour les parents comme pour les professionnelles. Son rôle consiste à favoriser les rencontres et à soutenir les familles dans toutes les démarches visant l'emploi d'une assistante maternelle (contrat d'accueil, statut, aides etc.). Aussi, deux fois par an, depuis 2016, le RAM organise un forum pour l'emploi des assistantes maternelles en juillet et en octobre.

Le RAM tient à jour la liste des assistantes maternelles ayant des places d'accueil disponibles.

+ d'info : www.ville-cachan.fr

Un lieu de sociabilité

Tous les matins, le RAM accueille environ 40 personnes, assistantes maternelles, gardes à domicile et enfants, pour offrir à ces tout-petits un temps de collectivité dans un espace spécialement adapté avec jeux, terrasse, jardin, etc. C'est aussi l'occasion pour les assistantes maternelles de se rencontrer, d'échanger sur leurs expériences professionnelles et de bénéficier d'un accompagnement dans la pratique quotidienne de leur métier. En lien avec le RAM, les assistantes maternelles bénéficient régulièrement de formations.

Sylvie, assistante maternelle en centre-ville

« J'ai démarré il y a une dizaine d'années en tant que garde à domicile. Avec le statut d'assistante maternelle, j'ai maintenant un agrément de la PMI pour accueillir 3 enfants chez moi.

J'apprécie vraiment d'être accompagnée par le RAM, de pouvoir faire des formations, de participer aux réunions du relais, de discuter avec les professionnelles qui savent bien nous conseiller. Cela me permet aussi de rencontrer d'autres assistantes maternelles. J'emmène les enfants une matinée par semaine aux activités du RAM et à l'accueil petite enfance de la Maison Cousté. Quand j'étais plus jeune, je rêvais d'ouvrir ma propre crèche. Alors ce métier me correspond parfaitement, c'est un bonheur de voir les tout-petits grandir ! Et c'est vrai que c'est parfois difficile de les voir partir à l'école, alors je tiens à toujours garder un contact avec les familles. »



Perrot

COÛT DE LA GARDE

La Ville soutient les parents employeurs



Aumerier

L'objectif de la Ville est de permettre à toutes les familles d'employer une assistante maternelle. Au moyen d'aides financières diverses, son coût moyen est ainsi quasi-équivalent à celui d'une place en crèche. Selon leur niveau de revenu, les parents reçoivent une aide de la CAF et bénéficient tous d'un crédit d'impôt. La Ville complète ces aides par le biais d'une allocation municipale dont les critères ont récemment été réévalués afin de permettre à davantage de parents d'en bénéficier. Pour y prétendre, il convient de faire garder son enfant au moins 120 h/mois, avec un revenu annuel du foyer ne dépassant pas 52 000 € pour 1 enfant, 60 000 € pour 2 enfants. Les familles monoparentales bénéficient d'un barème plus avantageux. Il est également possible de demander une avance sur le montant de l'allocation pour payer le premier salaire de l'assistante maternelle, dans l'attente du versement de l'aide financière de la CAF.



SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Le Lieu d'accueil enfants-parents

Il ne s'agit pas d'un mode de garde mais d'un lieu où se retrouvent les parents et leurs enfants pour un moment de convivialité, de jeux et d'échanges. Découverte.

Créé en 2015 par la Ville, le Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) est une structure originale qui rencontre un beau succès auprès des familles. Preuve en est de l'ouverture d'un second lieu d'accueil sous l'égide du Département au sein de la PMI Pasteur ce mois-ci !

Le concept : les enfants de moins de 4 ans sont accueillis dans un espace de jeux avec leurs parents, ou un autre proche de la famille par Anne et Agnès, deux professionnelles de la petite enfance à l'écoute.

Pour les parents, c'est un moment privilégié pour discuter, échanger sur les expériences vécues et être rassuré sur son rôle de parent.

Les enfants jouent librement et, pour ceux gardés à la maison ou chez une assistante maternelle, ils font leurs premiers pas dans la vie en collectivité. Parcours de motricité, puzzles, livres, jeux de construction, tout est à leur disposition !

Lieu d'accueil enfants-parents - 20 place Eustache Deschamps. Ouvert les lundis et vendredis de 14h à 17h. Accès libre et gratuit. 01 47 40 87 38.

183 avenue Aristide Briand – Ouvert le mardi (9h-11h) et le jeudi (14h-17h). 01 46 63 21 88

Les cafés-parents

Dans toutes les crèches municipales, les équipes proposent un temps d'échange convivial aux familles, deux fois par an, lors d'un « café-parents ». Autour d'un thème pré-défini ou pas, les professionnels et les parents prennent le temps de discuter de tous les sujets qui concernent la petite enfance et partagent ainsi leurs diverses expériences. Les prochains « cafés-parents » auront lieu en février dans les crèches Volti et Petit Poucet et au mois de mars au Chat Botté.



1 110

enfants accueillis
au LAEP
en 2017

SANTÉ

Le suivi du développement de l'enfant à la PMI



Gérées et financées par le Département, 2 PMI (Protection maternelle et infantile) accueillent les petits caennais.

Composées notamment de médecins, de puéricultrices, d'auxiliaires et de psychologues, les PMI assurent des missions de prévention liées au bon développement de l'enfant : pesée des nouveau-nés, accompagnement à l'allaitement maternel et à l'alimentation

au biberon, vaccinations, suivi du développement psychomoteur, etc.

Les jeunes parents y bénéficient d'une écoute attentive et de conseils avisés ! Notez bien que le suivi en PMI ne se substitue pas à un suivi médical chez le pédiatre, notamment lorsque l'enfant est malade.

Les jeunes parents y bénéficient d'une écoute attentive et de conseils avisés ! Notez bien que le suivi en PMI ne se substitue pas à un suivi médical chez le pédiatre, notamment lorsque l'enfant est malade.

La PMI Pasteur s'est installée dans des nouveaux locaux plus modernes et plus adaptés. 183 avenue Aristide Briand. 01 46 63 21 88.

La PMI Raspail. 4 Rue Raspail. 01 46 64 08 81.

Les PMI ne sont pas sectorisées et ouvertes à tous. Consultations sur rendez-vous.



Perrot

ÉVEIL

Des activités pour les tout-petits

Accompagnés de leurs parents ou de leur assistante maternelle, les moins de 3 ans ont l'occasion de profiter d'activités multiples et variées dans leur ville.

Se faire raconter des histoires

Les bibliothécaires accueillent régulièrement les tout-petits pour un temps d'éveil autour du conte.

À la bibliothèque centrale : « Raconti-raconta », tous les mercredis à 10h30 (hors vacances scolaires) et le samedi un mois sur deux. Dès 18 mois, sur réservation au 01 49 69 61 60.

À la bibliothèque La Plaine : « Les contes câlins », 4 fois par an le samedi matin à 10h30. Prochain rendez-vous le samedi 17 mars, pour une animation autour du Japon. Dès 6 mois, sur réservation au 01 45 47 33 79.

Découvrir le grand bain

Dès ses 6 mois, les parents peuvent profiter des ateliers bébés nageurs avec leur enfant, à la piscine intercommunale de Cachan. Moment privilégié de jeux et de détente pour toute la famille, ces ateliers ont pour but de familiariser l'enfant avec le milieu aquatique. Infos au 01 49 69 60 20.

L'éveil musical

L'association Ad Vitam initie les tout-petits au monde musical, dès 18 mois. Avec des jeux, des comptines, la découverte d'instruments de musique, l'enfant intègre progressivement les notions de rythme, de tempo, de cadence, il se familiarise avec les mélodies et les différents domaines musicaux.

Ateliers au CSC La Plaine le vendredi et au CSC Lamartine le samedi. Infos sur : advitamecolemusicale.free.fr et 09 54 69 68 42

3 questions à Caroline Carlier, déléguée municipale à la petite enfance



Aumerier

1/ Quelle est l'ambition de la Municipalité pour la petite enfance ?

La Municipalité est attachée à une véritable politique de service public de proximité en direction des familles au travers de ses différentes

structures et initiatives, alliant qualité des services, professionnalisme des équipes, soutien aux assistantes maternelles, temps de convivialité et épanouissement de l'enfant. C'est aussi répondre à la satisfaction des parents par une offre de mode de garde diversifiée, adaptée aux besoins et aux revenus, tout en favorisant des mesures de soutien à la parentalité, comme le LAEP.

2/ L'enjeu, c'est aussi la conciliation vie professionnelle/vie familiale pour les parents ?

Effectivement, en proposant aux parents de choisir le mode de garde qui leur convient

« La Ville ne réfléchit pas uniquement en nombre de places et d'équipements. »

le mieux, la Ville leur permet de concilier ce partage du temps, en toute sérénité. N'oublions pas aussi les parents demandeurs d'emploi qui peuvent disposer de temps pour leur recherche et/ou pour une formation.

3/ Qu'est-ce qui caractérise la petite enfance à Cachan ?

La Ville ne réfléchit pas uniquement en nombre de places et d'équipements. Toute la richesse de son action réside dans la prise en compte des questions d'information et d'accompagnement des parents, les partenariats menés avec le Département, la CAF qui finance les projets municipaux, et les acteurs associatifs.

Il s'agit en somme d'une véritable coordination des modes de garde et la mise en réseau des différents équipements, notamment avec une passerelle facilitée pour l'école.

Frédéric Givort, au centre avec un papier à la main, face à une permanence de la SFIO en 1907.



DR
PORTRAIT

Frédéric Givort, un fils du peuple

En juillet 1926, « 1 500 personnes se pressent derrière le corbillard couvert de fleurs et de drapeaux rouges ». Tous sont venus manifester l'émotion, l'estime, l'affection, la peine qu'ils éprouvent pour celui qui les quitte.

Du cordonnier...

Frédéric Givort (dit Eugène) naît à Charbuy, dans l'Yonne, le 14 mars 1858. Enfant naturel, il sera légitimé lorsque sa mère épouse, en 1862, un maçon d'origine belge, Louis Givort.

Lors de la Semaine sanglante de 1871, M^{me} Givort, inquiète de ne pas voir rentrer son mari qui se bat parmi les communards, envoie le petit Eugène, alors âgé de 12 ans, à sa recherche. Il passe la soirée à retourner les cadavres pour retrouver son père qui a échappé aux massacres.

Au service militaire, il se fait des amis dont le peintre Maximilien Luce. Eugène exerce ensuite le métier de cordonnier à domicile, spécialisé dans la confection de bottines d'enfants.

... au militant

Après l'amnistie qui ramène d'exil les survivants de la Commune, se créent

des groupes socialistes anarchistes. C'est ainsi qu'Eugène Givort s'investit dans un groupe anarchiste à Paris. Puis, jugeant ce groupe trop idéaliste, il rejoint le mouvement de Jules Guesde. Il veut davantage d'efficacité, et lutte pour obtenir des représentants députés. Plus tard, il soutient Jaurès et l'accompagne dans ses combats.

« Il cesse son métier de cordonnier pour se consacrer entièrement à ses activités humanitaires. »

L'élu local

Il vient s'installer à Arcueil-Cachan en 1902. Il s'investit dans les luttes politiques locales. Il est de tous les combats où l'on défend la cause prolétarienne. Il exerce pendant douze ans les fonctions d'adjoint au Maire à partir de 1912, de Conseiller

général du canton à partir de 1919 et de Président de la délégation spéciale faisant fonction de maire lors de la séparation des deux communes en 1923.

Eugène Givort remplit les mandats qu'il détient avec dévouement. C'est durant la Grande Guerre qu'il donne la mesure de son activité en s'occupant des questions relatives à l'hygiène, à l'assistance à l'enfance, et plus particulièrement au ravitaillement. Cessant son métier de cordonnier pour se consacrer entièrement à ses activités humanitaires, il fonde l'Office d'approvisionnement d'Arcueil-Cachan. Il réquisitionne des terrains pour permettre la création de jardins ouvriers. Eugène Givort meurt en 1926, laissant le souvenir d'un militant dévoué, homme de cœur, dont l'histoire épouse celle du monde ouvrier. Il repose au cimetière de Cachan.

Article proposé par les Ateliers du Val de Bièvre.

Contact : permanence à la Maison des associations, 9 rue Amédée Picard le jeudi de 14h30 à 16h30.

Courriel : lesateliersduvaldebievre@laposte.net



Concerts d'Awa Ly et Piers Faccini

Deux chanteurs se partageront l'affiche lors d'une soirée où il sera, assurément, question d'envolées intérieures et d'esprits rêveurs. Awa Ly a la passion de sa musique, indéniablement. Cette artiste aux multiples facettes, polyglotte, et touche à tout de génie, mêle avec talent soul, jazz, folk et musique africaine. Sur scène, sa voix de velours transporte le public dès les premières notes dans une étroite complicité avec ses trois musiciens. Piers Faccini est un auteur-compositeur-interprète, peintre et photographe italo-britannique. Cultivant un jardin musical éminemment personnel naviguant entre folk et soul, Piers Faccini a fait partie des dix artistes sélectionnés par le Jury du prix Constantin pour son album *Two Grains of Sand*, sorti en 2009.

Le 10 février à 20h30.

Théâtre Jacques Carat - salle Claude Charasse en configuration debout.

+ d'info et tarifs : www.theatrejacquescarat.fr

Andrea Kemper

VIVA L'OPÉRA

Les spectateurs nous racontent

Le cinéma La Pléiade, en partenariat avec UGC, nous propose de découvrir chaque mois de belles œuvres du répertoire classique. Témoignages.

Des représentations de qualité

À l'occasion de la diffusion de *Macbeth* de Giuseppe Verdi, le 18 janvier dernier, nous sommes allés à la rencontre de 5 spectateurs afin de recueillir leurs impressions. Novices ou habitués, tous ont en commun l'amour de la musique. Pour Philippe, illustrateur cachanais, le fait de voir des opéras au cinéma permet de découvrir des productions qu'il est difficile de voir « en vrai » : « Comme *Macbeth*, une production visible uniquement à Barcelone. » Françoise, amatrice d'opéras, affirme quant à elle, qu'« on peut découvrir des représentations qu'on n'a jamais eu l'occasion de voir. Le professionnalisme des caméramans permet d'être au plus proche des artistes », ajouta-t-elle. Sylvie est du même avis : « l'écran est grand, l'opéra est filmé de telle façon que l'on voit le déroulement de l'action ».

« Plus besoin d'aller à Paris pour assister à un opéra. »

Des œuvres à des prix accessibles

Plus besoin d'aller à Paris pour assister à un opéra, ni de

réserver une place des semaines ou des mois à l'avance, tous les spectateurs sont séduits par la proximité de la salle. « Le cinéma est à deux minutes » de chez Philippe. Alice, qui vient pour la deuxième fois, est également ravie. Certains sont cependant prêts à faire quelques kilomètres comme Philippe, qui vient pour la première fois : « J'habite à Rungis mais mon cinéma préféré, c'est celui de Cachan ».

Tous les spectateurs se rejoignent sur un point : le coût moins élevé que dans une salle de représentation classique. Selon Alice, ce dispositif permet de connaître l'opéra d'une manière plus accessible. « J'aimerais que la salle soit remplie de jeunes ! » Convaincus, tous ont prévu d'assister à une séance dans les prochains mois.

« Viva l'Opéra » innove cette année avec la retransmission de trois opéras et un ballet en direct de l'Opéra National de Paris.

+ d'info et tarifs : www.cinema-lapleiade.fr

Divan littéraire



Depuis septembre dernier, un groupe de lecteurs se réunit le 3^e mercredi de chaque mois au Théâtre Jacques Carat. Les réunions de l'association Divan Littéraire, du nom donné à ce rendez-vous, se déroulent dans un contexte convivial : les amateurs de lecture échangent et débattent sur le dernier livre qu'ils ont lu et se réunissent autour d'une soirée dînatoire. Au programme du **prochain divan le 14 février** : *La Cache* de Christophe Boltanski.

Pour participer aux prochaines réunions : inscription par mail à bernard.liou@wanadoo.fr. Vous pouvez également vous présenter directement à une séance. Cotisation annuelle de 15€.

Théâtre Jacques Carat. Le 3^e mercredi de chaque mois à 19h30.
www.facebook.com/ledivanlitteraire/
ledivanlitteraire.wordpress.com/les-3-divans/

DR



DR

Découverte du monde aquatique avec le club cachanais.

Découvrir le monde aquatique

23

Sport

Le club subaquatique de Cachan fait découvrir la plongée sous-marine à tous. Du baptême pour les débutants au passage des différents niveaux, le club forme tous les plongeurs, dès 10 ans.

Le monde sous-marin regorge de merveilles. Le club subaquatique vous propose de partir à sa découverte. « La plongée sous-marine s'adresse à toute personne qui veut découvrir le monde aquatique et se familiariser avec cet environnement » explique Nicole Gauthier, présidente du club subaquatique de Cachan.

« Nous avons même appris à nager à des gens qui avaient peur de l'eau. Il faut juste avoir envie d'aller découvrir la mer sous l'eau plutôt qu'à la surface. » On apprend à être agile, à utiliser le matériel en toute sécurité et à devenir un plongeur « responsable ».

Des cours dès 10 ans

Le club cachanais compte une centaine d'adhérents et accueille les enfants dès 10 ans. Débutant ou désireux de passer un deuxième, troisième ou quatrième niveau, chacun y trouvera l'enseignement adapté. Une quinzaine d'encadrants diplômés assurent les cours pour adultes et enfants. Grâce à cette formation tout au long de l'année, les plongeurs peuvent passer des niveaux, se perfectionner voire devenir initiateurs, formant les nouveaux adhérents.

Le club dispose aussi d'une session apnée, qui a le vent en poupe. « Nous voyons un véritable engouement pour cette discipline, avec une douzaine d'adhérents cette année dont le nombre augmente », précise Nicole Gauthier. Mais l'action du club ne s'arrête pas là : c'est aussi beaucoup de convivialité pour fédérer le groupe de plongeurs.

« C'est un sport avec un esprit de groupe et d'entraide, on plonge à plusieurs, on veille les uns sur les autres » souligne la présidente du club.

Sorties et autres initiations

Plusieurs sorties sont organisées : une fois par mois à la fosse de Villeneuve-la-Garenne pour s'entraîner dans des conditions plus réelles, mais aussi en février à Bruxelles (33 mètres).

Dès le retour des beaux jours, direction la mer : Saint-Raphaël pour les enfants et l'Italie pour les adultes. D'autres découvertes sont encore proposées, comme l'échange avec les kayakistes de Cachan. Les uns découvrent la plongée avec un baptême, les autres s'initient au canoë-kayak. Des moniteurs spécialisés sont encore invités pour des cours de biologie, de l'initiation à la plongée sportive ou au tir sur cible sous l'eau. Surtout, les membres partagent volontiers leur passion. « Dans l'eau, nous avons l'impression de vivre dans un autre univers, on ne voit plus le monde de la même manière. On est dans un état zen, bien différent de nos quotidiens toujours pressés. La plongée est un vrai plaisir qui n'est pas réservé à quelques-uns, venez la découvrir, en faisant un baptême avec nos moniteurs » invite Nicole Gauthier.

+ d'info : contact@cscasso.fr
et www.cscasso.fr

Les footballeurs cachanais au parc des Princes



Le 17 janvier dernier, les jeunes footballeurs de l'U15 du CO Cachan ont disputé l'Orange Football challenge contre les jeunes du FC Lisois (91), à la mi-temps du match PSG-Dijon au parc des Princes.

Les jeunes trépignaient d'impatience depuis qu'ils avaient appris qu'ils avaient été choisis pour participer à cette compétition. Malgré leur défaite 5 buts à 2, ils ont pu assister à la pluie de buts entre le PSG et Dijon. Initié il y a plus de 18 ans, l'Orange football challenge se déroule à la mi-temps des matchs de la Ligue 1. Dédiée aux jeunes footballeurs de 13 à 15 ans, cette compétition a déjà réuni plus de 130 000 participants.



ARTISANAT D'ART

Il va vous faire tourner la tête !

Il y en a qui rêvent de parcourir le globe, lui a toujours rêvé de le façonner. Récit d'une passion qui aboutit à la mise au point d'une technique oubliée et unique en France : la conception artisanale de globes terrestres.

Son défi : fabriquer un globe

Géomètre de formation, Pascal Le Bonhomme a longtemps exercé le métier de cartographe. Logique, pour celui qui est fasciné depuis tout petit par les grands explorateurs, Christophe Colomb et Vasco de Gama en tête. Mais la cartographie ne comble pas toutes ses attentes. Son objectif est bien plus précis et le défi qu'il souhaite relever bien plus grand : il rêve d'apprendre à fabriquer un globe terrestre. Pas l'objet en plastique que tous les écoliers ont eu ces dernières années entre les mains. Un véritable globe fait à la main selon les méthodes traditionnelles du XVI^e siècle !

Un rêve vieux de 30 ans !

Les premières tentatives de Pascal Le Bonhomme datent des années 1980. À cette époque, ses multiples recherches en bibliothèques sont sa seule source d'information pour trouver la technique adéquate et celles-ci se révèlent infructueuses. Il trouve des descriptions intéressantes mais trop succinctes dans l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert.

Par tâtonnement et ajustements successifs, il parvient tout de même à dessiner son premier fuseau à l'aide d'une formule mathématique trouvée dans l'Encyclopédie. À cette époque, il passe aussi des heures devant *L'assassinat du Père Noël*, film français de 1941 de Christian-Jaque où l'on peut observer en détail la technique de fabrication d'un globe terrestre.

« **Un véritable travail d'orfèvre, de patience et de minutie.** »

Le véritable déclic interviendra une dizaine d'années plus tard avec le développement de l'informatique et grâce à Internet qui lui permet de trouver des données cartographiques. C'est en 2015 que son travail aboutit, avec son premier globe. La sphère est réalisée à l'aide de carton et de colle d'amidon puis recouverte de plâtre. Pascal dessine puis accole ensuite les fuseaux, découpés à la main. Un véritable travail d'orfèvre, de patience et de minutie. Aussi, la

conception d'un globe requiert plusieurs jours de travail.

Un objet d'art

Depuis que Pascal a fait connaître son activité sur sa boutique de vente en ligne, il reçoit des demandes des plus originales ! Outre la qualité de son travail, c'est le point fort de sa méthode : il peut réaliser un globe terrestre traditionnel, adapter les coloris ou créer un objet totalement personnalisé. Les grands voyageurs apprécient ainsi tout particulièrement les globes où sont mis en valeur les pays visités. Pascal a aussi retracé sur un globe le tracé d'un tour du monde. Le globe terrestre devient ainsi un objet unique de décoration. On peut donc le dire, Pascal façonne le globe, selon vos envies ! Et ça ne s'arrête pas là ! Il réalise également la Lune et la planète Mars.

Vous pouvez découvrir ses globes tous les samedis au marché de la création, place de la Bastille à Paris.

+ d'info : www.litavis.fr

AUFFRET MATÉRIAUX

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
ENLÈVEMENT DE GRAVOIS

Vente aux particuliers




AIR LIQUIDE

79-83, avenue Paul-Vaillant-Couturier - ARCUEIL
Tél. : 01 45 46 37 70

à Cachan depuis 1979

Agence du Centre



Label Qualité d'Avis Clients
Opinion system

91%
taux de satisfaction et de recommandations attribués par nos clients en 2017

Ventes Locations

ADHÉRENT DU RÉSEAU
FNAIM

1, avenue Cousin de Méricourt - 94230 Cachan
Tél. : 01 46 64 01 38 - immocentre.cachan@wanadoo.fr
Toutes nos annonces sur
www.agenceducentre-cachan.com

UNE BANQUE QUI APPARTIENT À SES CLIENTS, ÇA CHANGE TOUT.

Crédit Mutuel

CRÉDIT MUTUEL DU VAL DE BIÈVRE-CACHAN
1 rue Marx Dormoy - 94230 Cachan
Courriel : 06174@creditmutuel.fr
0 820 001 209 - Service 0,12 € / min + prix appel

Le Crédit Mutuel, banque mutualiste, appartient à ses 7,7 millions de clients-sociétaires.

A·D·C Pompes Funèbres & Marbrerie

Organisation d'obsèques et marbrerie
MONUMENTS - CAVEAUX - CONTRATS OBSÈQUES

Assistance téléphonique 24 h/24 7j/7

17, avenue Carnot - 94230 Cachan
adc.pfmcachan@hotmail.fr - www.adc-pfm.com
Tél. : 01 41 24 01 23

Les Menus Services
LA CONFIANCE À VOTRE TABLE

**PORTAGE DE REPAS À DOMICILE
DES REPAS À LA CARTE
UN OU PLUSIEURS JOURS PAR SEMAINE**

VOTRE AGENCE POUR CACHAN
01 47 61 15 85

Régimes spécifiques possibles :
sans sel, diabétiques, mixés

www.les-menus-services.com



Mr. Bricolage

ON PEUT COMPTER SUR LUI

AMÉNAGER DÉCORER JARDINER BRICOLER

en plein cœur du centre ville à Cachan



PARKING 200 places GRATUIT 2h

01 46 65 09 50

**29/31, avenue Louis-Georgeon
du lundi au samedi - 9h/19h30**



Groupe socialiste

Une dynamique budgétaire en faveur de tous

La municipalité a présenté les orientations budgétaires pour 2018, sachant que le budget de cette année se situera dans le continuum des actions déjà engagées depuis le début du mandat, mais également dans un cadre pluriannuel pour les actions structurantes.

Le cadre est contraint en raison du contexte économique général, mais aussi des décisions gouvernementales relatives aux dotations et mécanismes de péréquation.

Contexte également incertain en raison de plusieurs incognues. C'est le cas des incertitudes qui concernent les modalités d'exonération de la taxe d'habitation.

C'est bien sûr aussi les incertitudes de l'évolution du cadre institutionnel, qui, quel qu'il soit, aura des incidences sur le cadre budgétaire. On ne peut que regretter cette période de flottement!

Dans ce contexte, la municipalité s'attachera à présenter un budget qui marque la maîtrise des charges de gestion courante et qui poursuivra sa politique d'investissement dans l'intérêt de tous les Cachanais : rénovation de l'Hôtel de Ville, la promenade interquartiers, les rénovations et extensions des groupes scolaires, le numérique et les travaux du quotidien.

La fiscalité, pour ce qui relève des décisions municipales ne sera pas augmentée et cela depuis 2005.

Ainsi, nous envisageons un budget 2018 fidèle à nos engagements : rigoureux pour le fonctionnement des services publics, toujours performants pour les habitants, inclusifs chaque fois que nécessaire dans leur dimension sociale, et porteur de dynamisme pour les investissements.

Le Groupe «socialistes et apparenté» se retrouve bien dans ce rapport d'orientations budgétaires.

Les élus socialistes et apparenté



Groupe PCF Front de Gauche

TAXE D'HABITATION

Première recette fiscale des communes, premier échelon de la démocratie vivante, la taxe d'habitation va connaître, à partir de 2018, une réduction sensible du nombre de ses redevables, jusqu'à la transformer, à 80 %, en dotation d'État.

Nul doute que les contribuables qui ne la paieront plus du tout seront dans un premier temps, satisfaits.

Cependant moins de moyens pour les communes et ce sont des écoles, des logements, des routes, des centres de santé, de culture pour tous, des services publics en moins etc.

Payer l'impôt national fait de chaque citoyen un membre à part entière de la communauté nationale, il en va de même pour l'impôt local. Chaque citoyen, en fonction de ses moyens, doit pouvoir participer à la vie de sa commune, c'est le fondement même de la démocratie locale.

Les promesses de compensations financières de l'État, Les élus locaux et les citoyens en ont déjà fait la douloureuse expérience, n'ont jamais été tenues. Il est fort peu probable que l'État parvienne à compenser les 22 milliards d'euros de la taxe d'habitation

Il faut garantir le principe constitutionnel de libre administration des collectivités territoriales.

Cela passe par :

Une réforme de la fiscalité locale rendant plus juste l'impôt sur les ménages et surtout un retour à une juste contribution des entreprises au financement des services publics locaux dont elles bénéficient.

Une réforme plus dégressive de l'impôt sur le revenu et, surtout, une baisse de la TVA, impôt le plus injuste, sur les produits de première nécessité

Une augmentation des impôts sur les dividendes des grands actionnaires, des grandes entreprises et l'augmentation de l'impôt sur la fortune.

Groupe communiste et apparenté



Groupe radical de Gauche

La réforme de la taxe d'habitation : est ce une bonne idée ?

Le gouvernement instaure, à compter de 2018, un nouveau dégrèvement qui vise à dispenser de taxe d'habitation sur la résidence principale environ 80 % des foyers d'ici 2020.

Le mécanisme est progressif (abattement de 30 % en 2018, de 65 % en 2019 puis de 100 % en 2020). Cette taxe est soumise à des conditions de ressources : moins de 27000 € du Revenu Fiscal de Référence (RFR) pour une part, majorés de 8000 € pour les deux demi-parts suivantes (soit 43000 € pour un couple) puis de 6000 € par demi-part supplémentaire. Un système dégressif est prévu pour les contribuables disposant d'un RFR situé en 27000 et 28000 €.

Normalement, l'Etat prendrait en charge ces dégrèvements dans la limite des taux d'imposition et des abattements en vigueur en 2017. Les éventuelles hausses de taux intervenant par la suite resteront à la charge du contribuable local.

Cette mesure est dangereuse. Encore une fois, les communes seront tributaires des dotations déjà en baisse de l'Etat.

Pour rappel, la taxe d'habitation et la taxe foncière constituent les principales ressources propres des communes. Elles sont bien entendu indépendantes du budget de l'Etat. Dans le cadre de cette réforme, les ressources financières issues de la taxe d'habitation seront-elles réellement intégralement et durablement compensées ? D'autres interrogations :

- Qui va payer ce que l'Etat donne aux communes ?

- Qui va payer ce que les communes vont perdre ?

- Quelle nouvelle taxe sera mise en place ?

Une baisse des moyens financiers des communes aurait hélas pour conséquence une dégradation du service public rendu à la population, service auquel nous sommes fortement attachés.

Yasmine Cajon et Hervé Willaime



Groupe environnementaliste

NDDL : une option raisonnable

Le projet d'un aéroport du grand ouest est ancien et franchement pas en phase avec notre époque. En effet, il date de l'ère bénie où le baril gravitait aux alentours de 3 dollars. Aucun de nos ministres actuels n'était né. Et quand on sait que le projet était aussi prévu pour permettre au concorde une liaison supersonique vers New York, sachant que l'avion a été remis au musée dès 2003, ce n'était vraiment pas tenable. D'ailleurs les gouvernements successifs, y compris l'avant-dernier, se sont bien gardés d'envoyer les forces de l'ordre et les engins de chantiers.

Tout au plus, le référendum folklorique avait donné une lueur d'espoir aux canards et aux mouettes du lac de Grand-Lieu, ainsi qu'à la brochette de convaincus qui auraient bien louché sur les terrains constructibles libérés par Nantes Atlantique (Vrai motivation réelle). Que faut-il penser de tout cela ? On ne peut pas blâmer les Zadistes car ils ont contribué à un choix raisonnable.

A ce constat, s'ajoute que l'on n'envoie plus dans les champs de betteraves des hordes de CRS comme du temps de Raymond Marcellin. Les antis éoliens devraient réaliser leur chance. Pour avoir manifesté à Plogoff, à Maleville et à Fessenheim, je sais que les mœurs politiques de l'époque ne s'encombraient pas de scrupules. La matraque, Raymond savait en jouer. Et si on a sauvé cette péninsule de Bretagne, c'est bien évidemment un rejet de populations locales mais aussi que le précédent du décès de Vital Michalon contre l'inutile et dangereux Superphénix a un modifié le comportement de nos dirigeants. Reste donc maintenant le délicat problème de Bure pour enfouir les déchets nucléaires mais de cela, nous en reparlerons.

Joël Fraud groupe environnementaliste social



Cachan ensemble, faisons vivre notre ville

Cachan Ensemble, citoyens avant tout



En 2017, les partis politiques traditionnels ont vécu un rejet massif de l'électorat au profit de l'émergence de nouvelles formes d'organisation politique. L'une de celles-ci, structurée par le nouveau président de la République, en a tiré profit en concentrant sur elle tous les pouvoirs issus du système de la Ve République.

Les anciens et les nouveaux partis, mouvements et clubs diffèrent par leurs visions européennes, économiques et sociales. Pendant ce temps l'extrême-droite continue d'avancer en Europe et le néo-libéralisme prospère : luttons contre la peur de l'autre et le pouvoir de l'argent !

Face à ce marasme des anciens "grands partis" et à la confusion politique entretenue par Emmanuel Macron, notre collectif citoyen Cachan Ensemble poursuit ses actions fédératrices guidées par des valeurs bien ancrées : défense des solidarités et des biens communs du vivre ensemble, soutien à une gestion locale et une relation au plus proche des habitants.

Actifs au sein du Conseil municipal, nous privilégions aussi la rotation des élus pour permettre au plus grand nombre de citoyens de notre liste de se former à cette expérience démocratique.

Nous souhaitons la bienvenue à Catherine Busson, nouvellement élue qui porte ce renouveau au sein du groupe. Nous remercions Marianne Jaouen pour son engagement depuis l'origine de cette aventure collective.

Le monde bouge ? Pas sans nous !

Le monde change ? Alors chiche, continuons à agir localement pour que la démocratie participative et l'écologie triomphent : une part de budget participatif, l'aménagement concerté de la RD920, du centre-ville, du site de l'ENS, une politique culturelle en débat ...

Sandrine Churaqui, Thierry Didier, Marianne Jaouen, Dominique Lanoë

Dynamisons Cachan - Groupe Les Républicains



Où va-t-on ?

Les politiques gouvernementales concernant l'éducation de nos enfants se suivent mais ne se ressemblent pas. Emmanuel Macron, toujours sans idée, sans assurance, ouvre la porte via le Décret «Blanquer» du 27 juin 2017, pour revenir sur la semaine à 4 jours en évitant de prendre une décision. Ainsi, ce sont les communes qui devraient demander une dérogation et démonter les activités périscolaires voulues par Najat Belkacem.

Avant d'aller plus loin dans la démarche, notre groupe a cherché à savoir si ces activités périscolaires touchaient bien les enfants ciblés de notre ville. Eu égard à la réponse évasive de la majorité au conseil, on pourrait penser que ce n'est pas le cas.

Dans le même temps, les enseignants voient une réelle opportunité de redonner le mercredi matin aux enfants en faisant une vraie coupure en milieu de semaine. Cette matinée libérée leur permettrait également de profiter de leurs propres enfants et de préparer leurs cours pour les deux jours suivants, en toute sérénité.

Autre point, une partie de la hausse de la masse salariale de la ville depuis le début de notre mandat, pourrait s'expliquer par les recrutements nécessaires pour assurer ces activités complétées par des intervenants extérieurs.

Ainsi, la ville pourrait, via cette opportunité, redéployer ces effectifs sur d'autres activités que nous pourrions garder en régie comme par exemple, la gestion du nouveau mode de paiement du stationnement afin d'éviter les dérives que connaît déjà Paris qui a confié cette tâche à des entreprises privées.

Ce rééquilibrage permettrait de garantir la stabilité de nos impôts locaux voire leur réduction du fait de l'augmentation de la population.

Alfred Spohner - Christelle Prache - Joël Langlais

Dans cette rubrique s'expriment les différents groupes politiques composant le conseil municipal.

Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs

Les élu(e)s de la majorité

- **PS** : ps.cachan@gmail.com
- **PCF Cachan** : pc-cachan@orange.fr
- **PRG** : prg.cachan@gmail.com
- **Environnementalistes** : jofraud@aol.com
cachanenvironnemental.wordpress.com

Dynamisons Cachan - Groupe Les Républicains

- accueil@dynamisonscachan.fr
- www.dynamisonscachan.fr

Cachan ensemble

- cachan2014@gmail.com
- www.cachan-ensemble.fr

Groupe UDI - Modem - Alliance centriste

- udi.cachan@gmail.com



d'info : Si vous souhaitez rencontrer vos élus, retrouvez les jours et horaires des permanences sur www.ville-cachan.fr

Groupe UDI - Modem - Alliance centriste



La présentation du rapport d'orientation budgétaire par la majorité municipale a fait l'objet d'un certain nombre de remarques, certaines assez pertinentes d'ailleurs.

La présentation idyllique ne permet pas d'échapper à certaines obscurités que bien sûr la majorité municipale ne reconnaîtra jamais. Bien entendu qu'emprunter n'est pas en soit une erreur et toutes les collectivités territoriales en font de même.

Mais toutes les municipales n'ont pas réussi l'exploit d'une dette de 44836014 euros.

C'est là toute la différence avec une gestion efficace et rationnelle.

La critique émise par la municipalité contre l'action et les décisions prises par le gouvernement et sa majorité en est une illustration.

Il est clair que les réformes structurelles concernant les territoires étaient nécessaires afin que les objectifs budgétaires de notre pays soient atteints.

Le budget est un acte politique par définition.

Les temps changent, la manière ancienne de faire de la politique est en train de s'effacer doucement et ceci pour entrer dans une ère nouvelle de notre société.

L'orientation de ce budget mérite mieux que le dogmatisme auquel la majorité actuelle l'assigne.

Notre groupe attendra d'avoir plus d'éléments concrets afin de faire part de nouvelles observations complémentaires, ceci dans l'intérêt des cachanais.

Ce budget s'inscrit une fois encore dans l'immobilisme et ne se projette pas dans un pragmatisme budgétaire nécessaire à faire de notre ville, une cité enracinée dans les fondements de ce siècle.

Alain Ospital - Daisy Massé

VÉLIB'

Des stations au printemps



de Banes

Au nombre de cinq, les stations cachanaises devaient être opérationnelles d'ici la fin du premier trimestre 2018. L'opérateur Smovengo ayant pris du retard dans l'équipement du premier réseau mondial de vélos en partage, le planning initial est décalé. Selon le calendrier prévisionnel, les stations devraient être opérationnelles entre mars et fin mai :

- Gare Arcueil-Cachan : ouverture prévisionnelle en mars
- Place Édouard Herriot : ouverture prévisionnelle en avril
- Gare de Bagneux-Pont royal : ouverture prévisionnelle en mai
- Place Eustache Deschamps : ouverture prévisionnelle en mai
- Coteau : ouverture prévisionnelle en mai

Pour rappel, les nouvelles stations Vélib' seront équipées de vélos mécaniques mais aussi de vélos électriques.

+ d'info : velib-metropole.com

DÉCHETS

Collectes du mois

● Collecte des déchets verts

La collecte des déchets verts et le retrait des sacs à déchets verts sont suspendus durant la pause hivernale. Reprise de la collecte début avril.

● Pensez à la déchèterie mobile !

Elle est mise ponctuellement à la disposition des habitants (sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois) tous les 2^e samedi du mois au 104 avenue Gabriel Péri (entre les ronds-points Lunain/Saussaies).

Deux rendez-vous par mois : samedis 10 et 24 février.

● **Déchets toxiques :** Samedi 17 février de 9h30 à 12h30 au marché Carnot, de 13h30 à 14h45 sur le parking Belgrand et de 15h à 16h30 sur le parking Eustache Deschamps. Le camion ONYX collecte les piles et les déchets toxiques.

● La Ressourcerie la Mine

Collecte, valorisation et revente de meubles et d'objets. Dépôt d'objets : du mercredi au samedi de 14h à 18h. Collecte à domicile : prise de rendez-vous au 07 82 95 16 78/collecte@ressourcerie-la-mine.com

74 avenue de la Convention à Arcueil.

● Collecte sélective des emballages

Ils sont collectés le mardi et le vendredi.

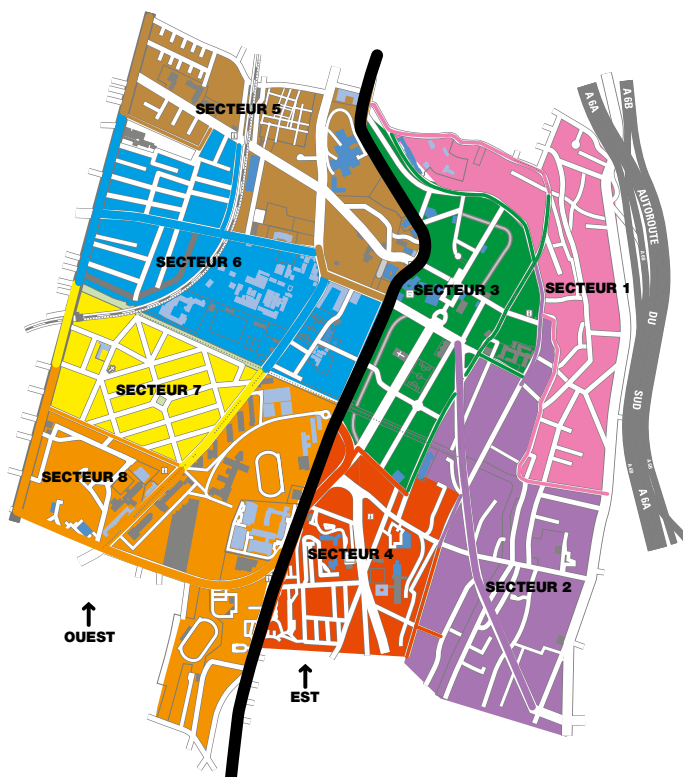


Perrot

3 nouvelles bennes à Cachan

Depuis janvier, l'équipe de collecte des déchets dispose de 3 nouvelles bennes (26T, 19T et 12T) en remplacement de bennes vétustes. Ces nouveaux équipements permettent d'améliorer la qualité des collectes, notamment dans les voies étroites. Equipées selon les dernières normes en vigueur, ces bennes sont plus économes en carburant, moins bruyantes et limitées à 30km/h en zone urbaine.

Pensez à bien respecter les calendriers de collecte. Si vous avez un doute, n'hésitez pas à consulter le mémo du tri en ligne sur www.ville-cachan.fr.



● Collecte des encombrants

Secteur 1 : mardi 6
Secteur 2 : jeudi 1^{er}
Secteur 3 : mardi 13
Secteur 4 : jeudi 8
Secteur 5 : mardi 20

Secteur 6 : jeudi 15
Secteur 7 : mardi 27
Secteur 8 : jeudi 22

Pas de collecte la 5^e semaine du mois

■ FENETRES PVC / BOIS / ALU ■ PERGOLAS
 ■ PORTES D'ENTREE ■ STORES
 ■ PORTES BLINDEES ■ VOLETS
 ■ PORTES DE GARAGE ■ PORTAILS

VOTRE INSTALLATEUR CONSEIL DEPUIS 1985

décStory
Alain Peuchot SARL
 VOTRE PROJET AU COEUR DE NOTRE PASSION

01 46 63 36 25

101 av. Aristide Briand • RN 20 • 94230 CACHAN
 E-mail : alain.peuchot94@orange.fr • Site : www.remplacement-fenestres-cachan.fr

HALL D'EXPOSITION
 RGE
 QUALIBAT

POUR COMMUNIQUER dans la Revue de CACHAN

Réservez votre
espace publicitaire
dans les
prochaines parutions
du magazine

Tél. : 01 45 26 08 30



31, rue de la Rochefoucauld - 75009 Paris
 Tél. : 01 45 26 08 30 - 01 42 82 97 04
 E-mail : plc.regie@wanadoo.fr

fca
 ISOLATION & RAVALEMENT
 DE VOS MAISONS ET COPROPRIÉTÉS...

MURS • MENUISERIES • COMBLES • VMC • RAVALEMENT

-30% de crédit d'impôt

Sceaux
 fcaweb.fr **01 41 87 08 25**

RGE CERTIBAT NF
 écoréha
 La rénovation écologique

Pour vos travaux, contactez...

SPTP & TP

- aménagements extérieurs
- raccordement à l'égout

Terrassement
 Voiries et Réseaux
 Divers
 Assainissement

- création de bateau d'accès
- terrassement

248 bis, rue Gabriel Péri - 94230 CACHAN
 Tél. : 01 45 47 78 93 - Fax : 01 45 47 26 56 - Courriel : contact@sptp-tp.fr

MENUS DU MOIS DE FÉVRIER

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Du 5 au 9 février	Salade de tomates et soja vinaigrette, bœuf bourguignon, carottes Vichy, kiri, riz au lait	Betterave râpée à la ciboulette, sauté de porc sauce diable, brocolis au beurre, cheddar, far breton	Taboulé, travers de porc, julienne de légumes, yaourt aux fruits, ananas	Salade mêlée, rôti de dinde, quinoa aux poivrons, gouda, compote	*Potage aux légumes épais, cuisson de poulet façon poule au pot, haricots verts et riz, duo de fromage de chèvre et emmental, crème dessert vanille
Du 12 au 16 février	Salade de fonds d'artichaut, sauté d'agneau au miel et épices, semoule, yaourt nature, kiwi	Mardi gras : Salade coleslaw, omelette au fromage, brocolis, comté, beignet aux pommes	Carottes râpées, poisson pané, purée de pommes de terre et céleri rave, pyrénées, ananas au sirop	Salade de mâche, lasagnes, faisselle, clémentine	Potage au panais, émincés de poulet à la normande, poêlée de légumes, camembert, banane
Du 19 au 23 février	Poireau mimosa, filet de hoki piperade, riz, cantal, poire	Salade de pépinettes, rôti de dinde au jus, petits pois, fromage blanc, banane	Pamplemousse, émincés de bœuf aux oignons, épinards, Montboissié, tarte aux pommes	Salade d'endives, tartiflette, petit suisse nature, pruneaux au sirop	Potage aux lentilles, filet de colin à l'aneth, haricots beurre, carré, orange
Du 26 février au 2 mars	Macédoine de légumes, sauté de veau Marengo, pommes vapeur, petit suisse aux fruits, kiwi	Lentilles vinaigrette, escalope de dinde à la dijonnaise, ratatouille, coulommiers, pomme	Menu mexicain	Céleri remoulade, merlu à la fondue de poireaux, boulgour, tomate grise, mousse au citron	Friand au fromage maison, émincés de porc au caramel, snap peas, yaourt nature, clémentine

* Menu proposé par les résidents de la RPA



COMPTE CITOYEN

Les réservations pour les mercredis de mars et d'avril sont ouvertes **jusqu'au 10 février**. Les réservations pour les vacances de printemps (du 16 au 27 avril) **ouvriront le 5 mars**. Vous pouvez :

- réserver en ligne sur le Compte citoyen de la Ville : www.ville-cachan.fr
- compléter le formulaire de réservation disponible au service des affaires scolaires et dans les accueils de loisirs.

CARNET DU MOIS DE DÉCEMBRE

Bienvenue à

Kylian Pierson ; Daygan Taoufik ; Paul Desnos ; Sacha Lounici ; Tessa Chaouat ; Marius Tribot ; Mohamed Aït Bassou ; Cynthia Kemeny ; Khalid Said ; Wassim Fhima ; Nélia Behillil ; Abd Ar-Rahman Dabo ; Gabin Lalbat Morin ; Ahmed-Jed Chafroud ; Sohan Noui ; Ryad Mechkour ; Noah Marti ; Gaëtan Pape ; Giulia Radulescu ; Hachmi Bouaoun ; Eya Belhadj ; Adam Karroum ; Saliha Bourrekache.

Ils ou elles se sont uni(e)s :

Josette Bassil et Charbel Abi Safi ; Tuan Dinh Nguyen et Quynh Ngo Nguyen Truong.

Ils nous ont quittés

Didier Djedje ; Liliane Egrez (épouse Barrier) ; Micheline Pluquet (veuve Briffard) ; Jean-Michel Clément ; Kolly Konaté ; Emilienne Demané (veuve Manaud) ; Maryse Carrou (épouse Cotineau) ; Ginette Gaudichon (veuve

Debavelaëre) ; Jeannine Perrin (veuve Bouley-Duparc) ; Maurice Dellon ; Branka Stankovic (veuve Jelacic) ; Aguida Imade (veuve Chirar) ; Lucienne Magot ; Simone Perrin (veuve Bellanger) ; Nicole Fortier (épouse Mazaudet) ; Anne Le Fur (veuve Vautrin) ; Van Thach Nguyen ; Anne-Marie Hemon.

● Commissariat de Cachan

15 rue Marx Dormoy. Tél. : 01 45 46 73 00
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h

● Médiation familiale

Situations conflictuelles au sein de la famille (consultation, médiation). Gratuit.
Jeudi 15 février - Maison Cousté - 19 rue Cousté. Tél. : 01 41 98 36 40

● Permanence gratuite d'un avocat

Tous les 3^e samedi du mois de 10h à 12h30, sur rdv.
Tél. : 01 49 69 69 69
1 ter rue Camille Desmoulins

● Écrire ensemble

Aide à la rédaction de courriers, documents administratifs (sauf documents fiscaux) et oriente vers les services ou organismes compétents.

Direction du Développement Social :
mardi, mercredi et samedi : 9h à 11h30.
Bibliothèque centrale : mercredi de 15h à 18h
Renseignements au 01 49 69 15 70.

● Point Info Familles

Informations sur les inscriptions en crèche. **Mardis 6 et 20 février à 17h, grange Gallieni, 2 rue Gallieni**

● ADIL

Association départementale d'information sur le logement pour les propriétaires et locataires.
Tél. : 0820 16 94 94
Mardis 13 et 27 février de 14h à 17h, à la Direction du Développement Social.

● Service de Soins Infirmiers à Domicile de la ville de Cachan (ACSMD)

Intervention à domicile, sur prescription médicale, d'infirmières et d'aides-soignantes auprès des Cachanais de plus de 60 ans, handicapés de moins de 60 ans et patients Alzheimer. Contact : 01 45 47 06 35
www.acsmd-cachan.fr

● AERA

Accueil, Écoute, Rencontre, Adolescence est un lieu de soutien pour les jeunes et leur famille. Soutien psychologique, guidance parentale, groupes de parole.
19 rue Cousté. Tél. : 01 45 46 64 39.
Ouvert le lundi, mardi, mercredi, vendredi de 10h à 19h et le jeudi de 13h à 19h.

● Agent de proximité de la SGP

Laëtitia Hadad : 06 68 85 05 81.
Permanences à la Maison du projet le lundi et le mercredi de 14h30 à 17h30 et le mardi de 9h30 à 12h30

● Mission locale INNOVAM

1 rue de la Gare. Infos au 01 41 98 65 00

HOMMAGE À GIANBATTISTA BRESCIANI

Gianbattista Bresciani nous a quittés le 14 janvier dernier, à l'âge de 69 ans. Né en Italie, il vivait en France depuis le début des années 1970.



Aumercier

Cachanais, le peintre plasticien travaillait dans son atelier de la cité des artistes. Il avait exposé ses œuvres pour la dernière fois à L'Orangerie en 2015 pour son exposition *Ciel d'eau, eau de terre*. Marqué par les paysages d'eau pendant son enfance italienne, le vide-plein du lac d'Iseo, l'eau, la montagne, le ciel et le vent auront bâti l'univers de sa peinture. Une nature transfigurée par la matière picturale qui se délicate et se déploie alors dans de grandes toiles où le vide et le plein s'équilibrent en une harmonie parfaite. La Ville de Cachan regrette la perte de Gianbattista Bresciani et exprime toutes ses condoléances à sa famille.

PHARMACIES DE GARDE

Dimanche 11 février : pharmacie Tran Van Troan, centre ccial Cora, 73 et 81 av. Aristide Briand à Arcueil
Dimanche 18 février : pharmacie des Arcades, 10 rue Guichard

Dimanche 25 février : pharmacie Pasteur, 12 av. Louis Pasteur à Bagneux
Dimanche 4 mars : pharmacie Huynh Hoa, 4 av. de la Division Leclerc

Les bons réflexes en cas d'alerte ou de risque majeur



La commune a adopté au Conseil municipal du 21 décembre dernier l'actualisation du Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM). Son objet est de recenser les risques importants pouvant survenir sur la commune.

Lors d'une alerte, écoutez les consignes de sécurité et facilitez les interventions des pouvoirs publics.

Le «kit» de sécurité à préparer chez soi :

Radio à pile, lampe de poche, matériel de confinement (ruban adhésif, serpilières ou tissus pour colmater le bas des portes ...), nourriture et eau, couvertures, vêtements, papiers personnels, médicaments (notamment traitement quotidien), berlingot de javel.

Stations de radio : France Info 105.5Mhz / France bleu 107.1Mhz

Point de rassemblement et de distribution :

Grange Gallieni : 2 rue Gallieni (face à la Mairie)
Gymnase Victor Hugo : 74 avenue du Président Wilson

Inondation :

- Couper le gaz et l'électricité
- Fermez la porte et les aérations
- Montez dans les étages
- Ne prenez pas votre véhicule

Accident de transport de matières dangereuses

- Enfermez-vous dans un bâtiment
- Bouchez toutes les entrées d'air
- Ne téléphonez pas
- Ni flammes ni cigarettes
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école

Tempête - vents violents

- Enfermez-vous dans un bâtiment
- Fermez portes et volets
- Ne montez pas sur un toit
- Ne prenez pas votre véhicule
- Ne restez pas sous les lignes électriques

Risques sanitaires (ex : grippe)

- Restez à l'écoute des infos radio et TV
- Lavez-vous régulièrement les mains au savon et/ou avec une solution hydro alcoolique
- Evitez tout contact avec une personne malade

Numéros utiles

Numéro d'appel d'urgence européen unique, disponible gratuitement partout dans l'Union européenne : 112

Pompiers : 18

Police / Gendarmerie : 17

SAMU : 15

Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes (contact par fax ou SMS seulement) : 114

ENEDIS Urgence : 09 726 750 94

GRDF (Urgence Gaz) : 0 800 47 33 33

Direction des routes IDF (DIRIF) : 01 46 76 87 00

Météo France : 0 892 68 02 80

d'info : www.risques.gouv.fr - www.developpement-durable.gouv.fr - www.ville-cachan.fr

BESOIN
D'UNE PRIME
ISOLATION
EXCEPTIONNELLE
EN 2018 ?

TRYBA®

CONCEPTEUR - FABRICANT - INSTALLATEUR

EST LÀ POUR MOI

(1) Remises consenties pour tout projet en rénovation : 25% de remise sur tout achat de fenêtre PVC avec un minimum de 3 fenêtres ou fenêtres de toit (hors gammes Résidence et Sélection) ; 20% de remise sur tout achat de fenêtre Aluminium avec un minimum de 3 fenêtres ; 15% de remise sur tout achat de volets avec un minimum de 3 volets roulants ou 3 paires de volets battants ; 15% de remise sur tout achat d'une porte d'entrée ou d'une porte de garage - en rénovation. Offre valable du 8 janvier au 24 février 2018 chez les concessionnaires participant à l'opération, non cumulable avec d'autres promotions ou remises. (2) Selon conditions de la loi de finances 2018. Pour plus d'informations renseignez-vous auprès de votre Espace Conseil. (3) Suivant carnet de garantie TRYBA.



DU 8 JANVIER AU 11 FÉVRIER 2018

JUSQU'À

-25%⁽¹⁾

EN + DU CRÉDIT
D'IMPÔT⁽²⁾



144, rue de Chevilly
94240 L'HAYË-LES-ROSES
Tél. : 01 46 86 07 00
gemma-commercial@orange.fr